

Serrières-de-Briord

La Marpa espère payer des animations grâce à une cagnotte solidaire

L'association qui gère la maison de personnes âgées autonomes en appelle à la solidarité pour surmonter des fragilités financières liées à l'époque Covid et à l'inflation. Il s'agit de continuer les activités stimulantes pour les résidents et d'assurer du renouvellement de matériels.

« Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre cagnotte solidaire au bénéfice des résidents de la Marpa Le jardin des Courtanes... » Ainsi commence le message en ligne sur le site Internet d'Helloasso.com. L'association de gestion de la Marpa en appelle aux dons en ligne. « Notre objectif, recueillir les fonds nécessaires au maintien de la qualité de vie de nos résidents en continuant de leur offrir un service optimal [...] Nous croyons que c'est avec l'engagement de tous à nos côtés que nous parviendrons à sauvegarder ce projet de territoire. »

« On a resserré les dépenses sur tout ce qu'on pouvait »

Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'association a prévenu les familles et qu'elle recourt à la générosité publique pour sa structure qui accueille 24 retraités autonomes. Une centaine de personnes du village et de différentes communes voisines ont déjà vécu ici depuis l'ouverture voici 12 ans. Depuis



Daniel Béguet, maire et président de l'association de la Marpa, et deux bénévoles actives Michèle Veyret et Denis Vollat. Photo Fabienne Python

trois ans, les difficultés se cumulent. « Avec le Covid, on ne pouvait plus ouvrir les établissements à l'extérieur, des logements sont restés vides donc sans loyers perçus, expose le maire Daniel Béguet, qui préside l'association depuis six ans. En 2021, nous avons eu le premier déficit de 90 000 euros. On a mangé les réserves financières. On a essayé de resserrer les dépenses sur tout ce qu'on pouvait, de corriger des erreurs de gestion peut-être. On a moins de personnels, nous sommes passés de dix équivalents temps pleins (ETP) à sept. En 2022, les comptes étaient à -8 000 euros. L'inflation nous a empêchés de reconstituer une trésorerie. On a payé près de 8 000 euros en plus sur la facture d'électricité en 2022...

Les résidents paient un loyer que nous n'avons pas augmenté du coût de l'inflation. Et l'on ne veut pas transiger sur la qualité des produits alimentaires. »

Les animations, c'est vital

Les animations stimulent la vie sociale des résidents, participent à leur bien-être physique et mental. Un accordéoniste vient chaque semaine, les résidents peuvent aussi suivre une séance de sophrologie ou des ateliers de prévention des chutes. « Mais nous avons été obligés de beaucoup réduire ces animations, les sorties, les activités, malgré une aide du conseil départemental dans le contrat d'objectif, souligne Daniel Béguet. La cagnotte participera aussi au remplacement de matériels qui lâchent au

bout de douze ans comme la machine à laver professionnelle, des radiateurs électriques, des volets roulants... »

Des volontaires qui s'investissent

Le congé maladie de la directrice depuis un an et demi, puis l'arrêt maladie de sa remplaçante compliquent encore le quotidien. Une poignée de volontaires s'investissent vaillamment. Denise Vollat, ex-agricultrice et Michèle Veyret, ex-secrétaire, toutes deux retraitées et bénévoles, passent ainsi des tâches administratives à l'animation d'un quiz. « On n'a pas trop le choix de venir un peu tous les jours en ce moment si on veut que la structure fonctionne, que les salariés et les résidents ne se sen-

Repère ► Et aussi

● Subventions

Des communes du bassin de vie ont été sollicitées pour une subvention à titre exceptionnel, les contributions de 300 à 5 000 euros ont été précieuses. La demande sera renouvelée pour le budget 2024.

● Loyer

Le loyer et les charges locatives plus des charges mutualisées sont facturés 1 120 euros/mois (T1) ou 1 319 euros (T2). S'ajoutent des prestations et services pour les repas, pour la lessive etc.

● Aide

La Marpa est aidée par le Conseil départemental de l'Ain pour des animations mais ne bénéficie pas de soutiens financiers pour le fonctionnement de la structure, précise Daniel Béguet.

tent pas abandonnés. »

Enthousiaste pour accueillir les aînés dans un établissement chaleureux, seule Marpa de ce petit bout du Bugey, la municipalité avait mis à disposition son grand terrain voici 12 ans. « Nous ne sommes pas seuls à avoir des difficultés, commente Daniel Béguet. Peut-être que ça montre la limite de la gestion associative de ce type d'établissement. »

● Fabienne Python

Lagnieu

Le club alpin compte près de 138 licenciés

Le club alpin, malgré quelques difficultés rencontrées durant les sombres années liées à la pandémie, retrouve des couleurs avec un nombre de licenciés en progression et un programme d'activité relativement riche.

L'assemblée générale du club alpin organisée vendredi 17 novembre a fait salle comble en mairie. Le bureau a présenté en détail les actions menées durant la saison à travers un patchwork d'activités riches afin que toutes les générations puissent y trouver leur place. Avec des disciplines proposées comme le ski de randonnée et alpin, l'escalade, l'alpinisme ainsi que la randonnée d'orientation, tout est fait pour sensibiliser les amoureux de la nature, voire générer des passions. Le club s'investit réguliè-



Le président Pascal Brechier Fleury présente le bilan moral du club alpin et devrait prochainement laisser son poste à responsabilités. Photo Philippe Bonnet

ment dans la formation notamment concernant le secourisme, l'accession à des diplômes comme initiateurs SAE* et SNE* ou en cascade de glace et alpinisme.

Aujourd'hui, le bureau révèle un budget un petit peu fragi-

le, mais reste rassurant avec en visuel, la fête du club le 17 septembre 2023 qui a su réunir pas moins de 350 participants. Elle suggère un réel engouement autour des moyens mis en place toute l'année. Le président, Pascal Fleury Brechier

qui devrait laisser sa place prochainement lance toujours un appel aux bonnes volontés, notamment à tout ce qui touche au bénévolat, indispensable pour répondre à la bonne santé du collectif. Des encadrants sont également recher-

chés pour les activités.

Enfin, le club alpin de Lagnieu a été créé en 1985 et a su garder durant toutes ces années un esprit familial et d'échanges autour de la beauté que peuvent générer les activités de pleine nature que ce soit sur le plan sportif comme par la découverte des patrimoines et de l'environnement. Il est d'ailleurs toujours reconnu en qualité d'école d'escalade.

Malgré un bénévolat en péril dans nombreuses associations, la mairie souhaite accompagner le club qui ne réunit pas moins de 138 licenciés et bien sûr des jeunes. « Au niveau financier il y a quelque chose à faire », assure Guillaume Luft, conseiller délégué, chargé des sports.

● De notre correspondant Philippe Bonnet

*SAE : structure artificielle escalade. *SNE : structure naturelle escalade.